



# RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL

## CHALLENGE U13 – COUPE U15 F

(Division Supérieure, 1<sup>ère</sup> Division, 2<sup>ème</sup> Division et 3<sup>ème</sup> Division)

**Dimanche 2 juin 2024**

### DEROULE DE LA JOURNEE

- Le rendez- vous est fixé à **9h15 précises** au stade.
- A l'arrivée au stade un responsable de l'équipe devra se présenter au podium, avec les licences (extraction FOOTCLUBS des joueurs et responsables), la fiche action PEF réalisée et les feuilles pré-remplies complétées. La fiche est téléchargeable sur le site du district : : [Fiche Action PEF 2 – PPTX](https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/) (contenu détaillé) <https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>
- Chaque équipe qualifiée apportera un drapeau de touche.
- Chaque équipe devra prévoir 1 jeu de maillot ainsi que 6 ballons taille 4 *pour assurer le défi jonglage avec 2 x 6 ballons (6 ballons taille 5 pour les U15F)*.
- Chaque équipe participante devra avoir un 2<sup>ème</sup> jeu de maillots ou un jeu de chasubles de couleurs différentes à leur 1<sup>er</sup> jeu de maillots.
- Toutes les équipes participeront à l'épreuve de **jonglerie dès 10 h 00**.
- Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 maximum** (*voir § Règlement des rencontres*).
- Chaque équipe jouera 6 matches dans la journée pour les U13 D2 et D3 (**5 matchs pour les U13 DS et D1, 7 matchs pour les U15F**).
- Le bilan de la journée sera effectué en fonction du nombre de points obtenus sur les 6 matches (7 matchs pour les U15F), des points attribués par la jonglerie, le permis à points et l'action PEF.
- La participation est obligatoire sous peine d'amende.
- Joueurs et responsables de l'équipe participeront au protocole de remise des récompenses.

### LE PERMIS A POINTS

Les clubs se verront attribuer un certain de nombre de points, qui seront additionnés à ceux acquis lors de la journée (matches + jonglerie + permis à points + action PEF) :

- 1 pt si l'équipe arrive à l'heure,
- 1 pt si l'équipe a ses 6 ballons,
- 1 pt si l'équipe a déjà rempli sa feuille,
- 1 pt si toutes les licences (*joueurs et dirigeants*) sont présentes (*extraction Footclubs ou présentation Foot compagnon*),
- 1 pt si l'équipe est munie d'un drapeau de touche,
- 5 pts pour le **Fair-Play** des joueurs, des éducateurs, des dirigeants et des parents sur l'ensemble du rassemblement.

## L'ACTION PEF

Conformément au point du 14 du règlement du Festival Foot U13 (G/F), Challenges départementaux D2 et D3 – Coupe U15F – saison 2023/2024, les équipes qualifiées pour le rassemblement de fin de saison, devront produire une fiche action réalisée sur la thématique imposée, à savoir :



« **Amélioration et entretien sur le climat des rencontres : le Fair-Play ? Les Parents supporters ? ou autres sujets en lien avec la thématique, ...** ».

A son arrivée sur le site du rassemblement, le responsable de l'équipe se présentera au podium et remettra la fiche action réalisée. **La fiche peut être illustrée mais devra être explicite sur l'action menée** (avec ses supports éventuellement).

⇒ L'action PEF sera évaluée selon une grille d'évaluation.

Nota : Le format de la fiche : **Fiche Action PEF 2 – PPTX** (contenu détaillé) est téléchargeable sur le site du district :

(<https://foot49.fff.fr/simple/fiches-pef-des-clubs-saison-2022-2023/>).

## REGLEMENT SUR LES RENCONTRES

Le nombre de joueurs et de joueuses est limité à **12 joueurs ou joueuses maximum**.

⇒ Participation des joueurs mutés : 4 max dont 1 hors-période

⇒ Qualification de l'équipe représentative composée d'au moins 8 joueurs qui ont participé au moins aux 3 journées de qualification.

Durée des rencontres : 1 temps de jeu de 15 minutes \* (**5 matchs de 18 minutes pour les U13 DS et D1**).

\* la commission se réserve le droit d'aménager le temps de jeu en fonction des conditions météorologiques.

Seront présents sur les bancs de touche :

⇒ **3 joueurs (joueuses en U15 F) car 1 qui fait la touche + 2 éducateurs et/ou dirigeants maxi**

Application du règlement officiel du Football à 8 - critérium U13 sauf sur la durée des matchs et les remplacements qui s'effectueront à la volée par le milieu du terrain.

## RESULTATS

Toutes les équipes participantes se présenteront au protocole de remise des trophées et des médailles.

**Le score obtenu sur l'ensemble de la journée** (Permis à points, action PEF, jonglerie et matchs) de chaque équipe sera communiqué lors du protocole de remises des lots.

⇒ Les résultats seront diffusés à la fin de la manifestation.

⇒ L'équipe ayant obtenu le plus de points lors de la journée sera désignée « lauréat » et se verra remettre le trophée départemental de la catégorie, pour la saison 2023/2024.

\*\*\*\*\*

Cette journée de rassemblement est une occasion pour les clubs qualifiés de montrer tout le travail effectué quotidiennement sur l'application **des valeurs communes du football, à savoir le partage, le respect, la tolérance, l'engagement et le fair-play**.

Pour cette fête de fin de saison, il est attendu un comportement exemplaire par l'ensemble des participants (joueurs, éducateurs, dirigeants, parents, accompagnateurs et supporters).

« Nous souhaitons bonne chance mais surtout une excellente journée aux équipes présentes à ce rassemblement ».

La commission U11- U13 – U15 F